

TARIFICATION SDRM (validité 2023)

DVD & BLU-RAY



DOCUMENTAIRE / FICTION / REPORTAGE / PROGRAMME TÉLÉVISION

Répertoire de la Sacem

Taux pour le répertoire musical

5,40 % du prix de gros hors taxes (*prorata temporis*)

Taux pour les doublages et sous-titrages

0,4 %, appliqué forfaitairement à l'ensemble de la vidéo

Répertoires de la SCAM

Taux applicables selon les quantités fabriquées :

3 % du prix de gros hors taxes de 1 à 10 000 exemplaires

6 % du prix de gros hors taxes à partir de 10 001 exemplaires

Répertoires de la SACD

La tarification est en fonction de votre projet.

L'assiette de la rémunération est le prix de vente du DVD ou du Blu-ray (PRIX DE GROS publié au catalogue de votre distributeur).

Attention ! L'assiette de rémunération par exemplaire ne peut être inférieure à un montant minimum, en fonction des paliers suivants :

- pour les DVD destinés à la vente : 5 € ht
- pour les DVD destinés à la location : 15,24 € ht
- pour les Blu-ray destinés à la vente : 10 € ht
- pour les Blu-ray destinés à la location : 15,24 € ht

Minimum de droit d'auteur facturé : 25€ HT pour toutes les demandes d'autorisation de reproduction d'œuvres appartenant aux répertoires représentés par la SDRM.

TARIFICATION SDRM (validité 2023) **DVD & BLU-RAY**



MUSICAUX (CONCERTS ET SPECTACLES FILMÉS) HUMOUR (CAPTATION DE SKETCHES ET ONE MAN SHOWS)

- Répertoire de la Sacem

Taux pour le répertoire musical : 6,50 % (*prorata temporis*) du prix de gros ht.
Droits des réalisateurs : 1,625 % du prix de gros ht.

- Répertoires de la SACD

La tarification est en fonction de votre projet.

L'assiette de la rémunération est le prix de vente du DVD ou du Blu-ray (PRIX DE GROS publié au catalogue de votre distributeur).

Attention : l'assiette de la rémunération par exemplaire ne peut être inférieure à un montant minimum de 7,84 € ht.

Minimum de droit d'auteur facturé : 25€ HT pour toutes les demandes d'autorisation de reproduction d'œuvres appartenant aux répertoires représentés par la SDRM.